

Le diplôme

L'apprenti (e) est présenté (e) à l'examen du **BP Coiffure** à l'issue de la deuxième année de formation. (Diplôme Education Nationale)

Modalités d'examen

L'apprenti (e) est présenté (e) à l'examen terminal aux mois de mai- juin, l'inscription est réalisée par le CFA.

Les objectifs de la formation

Le titulaire du brevet professionnel coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées.

Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Cinq fonctions essentielles sont abordées durant la formation :

- **Fonction d'accueil, prise en charge et relation-suivi clientèle** : accueil de la clientèle, suivi du client durant le déroulement de la prestation, encaissement et prise de congé.
- **Fonction conseil clientèle – Valorisation des services et suivi beauté** : évaluation des attentes, des motivations et des besoins du client, fidélisation et développement de la clientèle, présentation des produits et des services, vente de produits et de services.
- **Fonction conception, réalisation de techniques** : conception de nouvelles coiffures, présentation des techniques à la clientèle, mise en œuvre des techniques sur la clientèle.
- **Fonction animation et gestion du personnel** : recrutement, planification de l'activité du personnel, animation.
- **Fonction gestion administrative et financière développement de l'entreprise** : gestion des produits, des matériels, contrôle et suivi de la maintenance et gestion comptable et financière.

Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, « manager », chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Secteurs d'activité

Le professionnel exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux.

Déroulement de la formation

Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématique avant le début de la formation.

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

La préparation se déroule sur 2 ans selon le mode alternance CFA/ entreprise :

Sur les deux années de formation :

- Lundi et mardi au CFA (15heures)
- Le reste de la semaine en entreprise

Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils sont organisés par an.

Le candidat peut être dispensé de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

Conditions légales

- Jeune de 15 à 29 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur

Coût de formation

La formation est gratuite prise en charge par les OPCO.

Notre CFA travail en partenariat avec la méthode RAPHAEL PERRIER, il faut prévoir une participation maximale de 250€ pour l'achat de la mallette de matériel de coiffure, le reste est pris en charge par l'aide aux premiers équipements versée par l'OPCO pour un montant de 500€.

Modalités d'inscription au CFA

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une préférence avant le 31 décembre de l'année en cours
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA,
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

Pré-requis

- CAP Coiffure validé

Programme de la formation 400h/an RNCP 12281

Enseignement général : 17%

- Expression et ouverture sur le monde 54h

- Anglais optionnel 13h

RNCP12281BC09 : Expression et ouverture sur le monde

RNCP12281BC10 : Epreuve de langue facultative

Enseignement professionnel : 83%

- Physique et chimie appliquée 20h

- Coupe, coiffage, forme, couleur (masculin et féminin) 81h

- Technologie et méthodes 54h

- Biologie appliquée-microbiologie 43h

- Gestion de l'entreprise 54h

- Communication 15h

- Arts appliqués à la profession 54h

RNCP12281BC01 : UP10 - Création, couleur, coupe, coiffage

RNCP12281BC02 : UP20 - Modification durable de la forme

RNCP12281BC03 : UP30A - Option A - coiffure événementielle

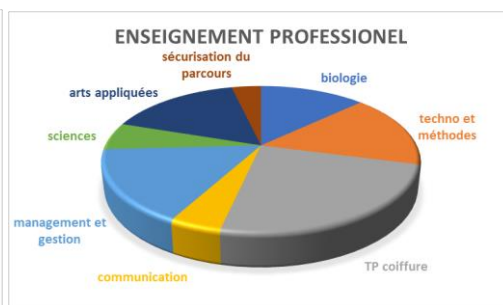
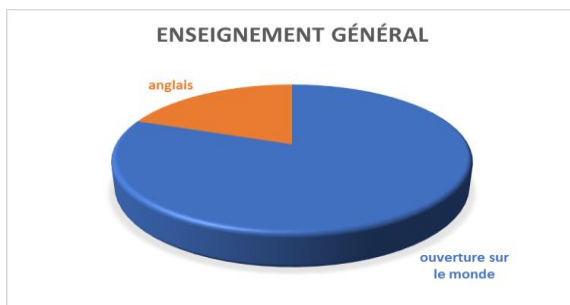
RNCP12281BC04 : UP30B - Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial

RNCP12281BC05 : UP41 - Vente-conseil

RNCP12281BC06 : UP42 - Management et gestion d'un salon de coiffure

RNCP12281BC07 : UP51 - Sciences et technologies

RNCP12281BC08 : UP52 - Arts appliqués à la profession



L'enseignement professionnel est dispensé sous forme de :

- Cours magistraux (75%)
- de Travaux pratiques de coiffure (25% de l'enseignement professionnel) se déroulent dans notre salon pédagogique qui est ouvert à la clientèle.

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine
- Organisation et mise en valeur des espaces de vente
- Participer à la gestion de l'entreprise

Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- BM Coiffure
- BTS Métiers de la Coiffure
- Tout autre diplôme de niveau III

Mixité des parcours : une formation peut-être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

Pour les candidats présentant un trouble de l'apprentissage ou un handicap, contacter le référent handicap du CFA

Tél : 02 38 98 49 83